## JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME 8 MARS 2022

## LES FEMMES SONT-ELLES INFÉRIEURES AUX HOMMES EN ISLAM?

LAJNA IMA'ILLAH LE MAURICE



Dans de nombreuses sociétés, la femme est encore considérée comme une citoyenne de seconde classe et privée de divers droits fondamentaux dont jouit la population masculine. Profondément mécontentes de cette discrimination, elles se sont faites les championnes d'un combat pour obtenir pour elles-mêmes un statut égal.

## QU'EN EST-IL DES FEMMES MUSULMANES?

L'Islam a été la première religion à accorder formellement aux femmes un statut jamais connu auparavant et les femmes ne sont point considérées comme inférieures aux hommes. Dans le chapitre 39, verset 7 du Saint Coran, Allah a déclaré qu'Il a créé les hommes et les femmes comme des êtres égaux.

Un hadith (recueil de textes retraçant la vie de Saint Prophète Mohammad (saw) et ses paroles) illustre la valeur de la femme comme suit :

"Une personne qui a la chance d'avoir une fille ou des filles et qui ne fait aucune discrimination entre elles et ses fils et les élève avec gentillesse et affection, sera aussi proche de moi au paradis que mon index et mon majeur le sont l'un pour l'autre." [Muslim]

Ce qui précède supprime tout concept d'infériorité envers les femmes dans l'Islam. En outre, le Saint Coran contient des centaines d'enseignements, qui s'appliquent à la fois aux hommes comme aux femmes dont l'égalité morale, spirituelle et économique. Les hommes et les femmes ont des droits similaires et dans certains cas, les femmes jouissent en fait de certains privilèges que les hommes n'ont pas. Sur le plan spirituel, le Saint Coran proclame à plusieurs reprises l'égalité des hommes et des femmes notamment dans le chapitre 4, verset 125 il est dit :

'Mais quiconque fait de bonnes œuvres, qu'il soit homme ou femme, et est croyant, celui-là entrera au ciel'...

L'Islam enseigne que les hommes et les femmes sont égaux aux yeux de Dieu.

Idem sur le plan intellectuel, où l'Islam souligne que l'éducation est également importante pour les hommes et les femmes. Les femmes musulmanes ont octroyé le droit à l'éducation il y a plus de 1500 ans. Le Saint Prophète (saw) a dit :

"Il est du devoir de chaque homme musulman et de chaque femme musulmane d'acquérir des connaissances" [Ibne Majah]

Sur le plan économique, l'Islam autorise les femmes à posséder de l'argent, et des biens (Ch.4:V.33 – "[...] Les hommes auront leur part de ce qu'ils ont gagné, et les femmes une part de ce qu'elles ont gagné [...]"). Lors du mariage, le mari est tenu de donner à sa femme une dot qui devient alors sa propriété exclusive. Une femme peut travailler pour un gain financier, sans aucune obligation de sa part de contribuer aux dépenses du ménage. L'Islam lui donne également des droits d'héritage, obligeant les femmes à obtenir leur part déterminée.

En Angleterre, les femmes ne pouvaient pas posséder leur propre propriété jusqu'en 1882 (toute propriété d'une femme devenait automatiquement celle de son mari). L'Islam, d'autre part, a toujours accordé aux femmes des droits économiques, notamment : la propriété d'actifs et de biens, les revenus du travail et les droits d'héritage. Il est intéressant de comparer cela au fait que les veuves en Angleterre ont obtenu le droit d'hériter la propriété de leur mari après 1890 - un droit que l'Islam avait donné aux femmes plus de douze siècles plus tôt.

L'islam a élevé le statut social des femmes en veillant à ce qu'elles soient traitées avec respect par leurs maris, leurs fils et leurs pères. Un mari et une femme ont un rôle égal à jouer pour se soutenir, se réconforter et se protéger mutuellement, s'ajustant comme un vêtement qui s'adapte au corps.

(Ils sont un vêtement pour toi et tu es un vêtement pour eux. (Ch. 2:188)). Les femmes ont également des droits égaux dans le mariage ainsi que dans le divorce.

En tant que mère, elle est mise sur un piédestal. Le Saint Prophète (saw) a dit :

'Le paradis se trouve sous les pieds de ta mère.' (Nisai)

Les hommes et les femmes ne sont pas les mêmes. S'il est indéniable que l'égalité des hommes et des femmes est contestée, il est important de noter que, selon l'Islam, les hommes et les femmes ont été créés sous différentes formes à des fins différentes mais complémentaires. Cela met l'accent sur une différence de rôle et de nature, mais pas sur une différence de statut.

À une occasion, le Saint Prophète (saw) a expliqué que la femme est par nature comme la côte, (Bukhari) ce qui signifie qu'elle remplit sa fonction dans l'ordre des choses en vertu des qualités mêmes par lesquelles elle diffère de l'homme et qu'il serait insensé de la part de l'homme de tenter de la couler dans son propre moule. Son charme est d'être ce qu'elle est et non de devenir une image de l'homme.

En résumé, l'Islam est la seule religion qui accorde aux femmes le droit à l'éducation, le droit de propriété, le droit d'héritage et la liberté de mariage et de divorce. Des droits similaires n'étaient pas disponibles pour les femmes en Europe pendant de nombreux siècles après l'avènement de l'Islam.

Cela montre clairement que dans l'Islam, il y a égalité entre les hommes et les femmes.